



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Meurthe-et-Moselle

SERVICE DES ETABLISSEMENTS ET DES ELEVES (S2E)

Bureau de la vie scolaire 1^{er} et 2nd degrés

Affaire suivie par :
Christine MARCHAL
Gestionnaire

Tél : 03.83.93.56.21
Mél : christine.marchal3@ac-nancy-metz.fr
9 rue des BRICE
Rond-point Marguerite de Lorraine
CS 30 013
54042 NANCY CEDEX

Nancy, le 02/09/2022

Le Recteur de la région académique
de Nancy-Metz
Recteur de l'Académie de Nancy-Metz
Chancelier des Universités

à

Mesdames et Messieurs les
Inspecteurs de l'éducation
Nationale du département
De Meurthe-et-Moselle

Objet : Opération « Le Parlement des Enfants », 26^{ème} édition – Année 2022-2023

Références : Note conjointe Assemblée Nationale et Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse du 2 août 2022

J'ai l'honneur de vous informer que la 26^{ème} édition du Parlement des enfants est lancée. Le Parlement des enfants est une opération organisée par l'Assemblée nationale avec le ministère de l'Education nationale et de la jeunesse ouverte aux élèves de CM 2. Les élèves sont invités à rédiger, sous la conduite de leurs enseignant(e)s qui les accompagnent dans cette réflexion, une proposition de loi sur un thème de société.

Le thème de l'édition 2022-2023 est le suivant :

« Renforcer la participation démocratique et la confiance dans les institutions ».

Toutes les classes de CM2 des écoles publiques et privées peuvent se porter candidates, y compris les classes à plusieurs niveaux comportant un CM2.

Il est prévu la participation de deux classes de CM2 par circonscription électorale soit 12 classes pour la Meurthe et Moselle.

En conséquence, je vous remercie de bien vouloir, dès à présent, faire appel à candidature pour cette opération auprès des écoles de votre circonscription.

Dans un premier temps, un dossier de candidature (modèle joint, comportant 3 pages) sera à transmettre par mail à l'adresse suivante : christine.marchal3@ac-nancy-metz.fr, revêtu de votre avis motivé, **pour le lundi 14 novembre 2022.**

Les informations relatives au "Parlement des Enfants" 2022-2023 sont accessibles sur la page éducol à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/parlementdesenfants> ainsi que sur le site officiel : <http://www.parlementdesenfants.fr/>. Vous trouverez également sur le site dsden54.ac-nancy-metz.fr rubrique espace des personnels / interface des directeurs toutes les informations relatives à l'opération.

Enfin, je vous précise que dans le cas où aucune classe ne se serait portée candidate dans une circonscription électorale, il vous appartiendrait d'en désigner une.

Je vous remercie de votre collaboration et de votre attention sur ce dossier.

Pour le Recteur,
et par délégation,
le Directeur académique des services
de l'éducation nationale de Meurthe-et-
Moselle

signé

Philippe TIQUET